

Bulletin municipal



Ville de Lac-des-Aigles

Volume 17 Numéro 1 mars 2025

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0

Téléphone : (418) 779-2300

Courriel : tania@lacdesaigles.ca & info@lacdesaigles.ca



Mot du maire

Bienvenue 2025!

Dernièrement nous avons reçu beaucoup de neige en peu de temps, j'en profite pour remercier notre équipe de voirie pour leur bon travail.

Vous connaissez probablement Julien Colpron-Tremblay, notre inspecteur municipal, et bien il nous quitte pour un nouveau défi. Bonne chance Julien et merci pour ton support pour ses 6 années avec nous.

L'objectif de l'équipe du bureau municipal 2024, était d'intégrer St Guy administrativement dans la nouvelle ville et cela pour le début 2025, et bien elles ont travaillé très fort et elles y sont parvenues ! Félicitation les filles!

Nous sommes très confiants que la tour cellulaire de Telus sera en place en 2025, le projet avance bien.

Pour notre petite salle d'exercice au sous-sol de l'église, elle devrait être en fonction en mai ou en juin 2025, on vous garde informé.

En 2025 nous avons trois grandes priorités pour le quartier St-Guy.

Premièrement, il faut faire une analyse des coûts et des requis de maintenir deux grands bâtiments, soit l'église et la salle municipale dans le quartier St-Guy. Vous serez consulté sur les options possibles.

Deuxièmement, le lot municipal qui touche le beau lac Bellavance sera développé pour la vente de plusieurs terrains, ainsi que la construction d'un camping.

Pour terminer, St-Guy a 90 ans de vie cette année en 2025. Un comité a été créé et travaille présentement sur une fête festive pour souligner cet événement, il vous donnera certainement des informations supplémentaires sous peu.

Le printemps va arriver rapidement, je voulais vous rappeler que vous devez enregistrer vos bateaux. La barrière d'accès et la station de lavage seront opérationnelles cette année et il est important de nettoyer vos embarcations pour protéger notre lac des espèces envahissantes.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui travaillent pour garder notre milieu dynamique, vous êtes indispensables.

Merci

Pierre Bossé

Maire de la Ville de Lac-des-Aigles

Prochaines parutions du Bulletin

- Été 2025
- Automne 2025
- Hiver 2025
- Printemps 2026

Date limite de remise des articles

- 12 juin 2025
- 11 septembre 2025
- 11 décembre 2025
- 12 mars 2026

Table des matières

Mot du maire	1
Avis Public	2-3-4
Date paiement taxes 2025	4
Info municipales	5-6-7
Correspondance	7
Élection municipale	8
Station lavage bateau	8
Message du Chef pompier	9
RIDT	10-11
Remerciement, tirage....	12
Info bibliothèque	13
L'Aire de l'envol	14
Distribution d'arbres	15
Horaire des Messes	15
Recette	16
Calendrier des événements	17
Centre d'action bénévole	17
Assemblée Annuelle	17
Horaire Bliiblio, Bureau	18
Locations locaux	19
Parc Natur'Ailes	19
Centre des Loisirs Diane Roy	19
Conseil Municipal	20
Employé Municipaux	20

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

- À la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 février 2025, le règlement suivant a été adopté, en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT # 222-25 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VISANT À FAVORISER LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES LOCATIFS RÉSIDENTIELS (de quatre (4) logements et plus) - ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 205-23

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut, en vertu l'article 84.4 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM, c. C-47.1), accorder une aide financière pour favoriser la construction de logements locatifs à des fins résidentielles ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscouata a créé un programme lui permettant de développer des projets de logements résidentiels multifamiliaux abordables sur le territoire du Témiscouata ;

CONSIDÉRANT QUE pour participer à ce programme de la MRC, les municipalités doivent contribuer au développement des projets en créant des conditions gagnantes dont, entre autres l'adoption d'un programme de crédit de taxes foncières comme le prévoit l'article 84.4 de la *Loi sur les compétences municipales* ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre et la disponibilité de logements abordables sont déficientes sur le territoire de la municipalité pour une diversité de ménages ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite accueillir de nouveaux ménages et particulièrement les jeunes familles ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite retenir les ménages en transition résidant déjà sur son territoire ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-des-Aigles adopte le Règlement numéro # 222-25 et il est statué et décrété ce qui suit :

DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES

ARTICLE 3 : OBJET

Le présent règlement instaure un Programme de crédit de taxes pour favoriser la construction de logements locatifs multifamiliaux à des fins résidentielles et en fixe les conditions d'application et d'administration.

ARTICLE 5 : TRAVAUX ADMISSIBLES

Seuls les travaux destinés à la construction d'un bâtiment principal destiné au logement locatif multifamilial à l'intérieur du périmètre urbain tel qu'identifié au Plan de zonage de la municipalité sont admissibles au Programme de crédit de taxes.

Les logements à construire doivent respecter la typologie suivante :

1. Un bâtiment comprenant 4 logements de type 4 ½ ;
2. Un bâtiment comprenant 4 logements soit 2 logements de type 4 ½ et 2 logements de type 3 ½ ;
3. Un bâtiment comprenant 6 logements de type 4 ½ ;
4. Un bâtiment comprenant 6 logements soit 4 logements de type 4 ½ ; 1 logement de type 5 ½ ; et 1 logement de type 3 ½.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 73 de la rue Principale quartier Lac-des-Aigles, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h et 16 h et le vendredi entre 8 h et 12 h.

Donné à Lac-des-Aigles, ce sixième jour du mois de février deux mil vingt-cinq.

Josée Sirois, directrice générale

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

- À la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 février 2025, le règlement suivant a été adopté, en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT # 223-25

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO # 223-25 CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ABROGEANT TOUS LES RÈGLEMENTS DES ANCIENNES MUNICIPALITÉS (ENTRE AUTRES # 44-99)

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt des citoyens de la Ville de Lac-des-Aigles que le conseil municipal se dote d'un comité pour l'aider à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le conseil municipal a les pouvoirs de constituer un tel comité en vertu des articles 146 et 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ. c. A-19.1);

QUE le règlement numéro # 223-25 est et soit adopté et que le conseil **ORDONNE ET STATUE** par le règlement ce qui suit :

1. TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement porte le titre de règlement numéro # 223-25 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Lac-des-Aigles.

2. NOM DU COMITÉ

Le comité sera connu sous le nom de "Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Lac-des-Aigles" et désigné dans le présent règlement comme étant le comité.

3. ABROGATION DU RÈGLEMENT OU DE DISPOSITIONS ANTÉRIEURES

Le présent règlement abroge et remplace toutes dispositions relatives à la commission d'urbanisme contenues dans des règlements (règlement numéro 44-99, etc, ...) ou des résolutions antérieures des 2 anciennes municipalités.

4. POUVOIR DU COMITÉ

4.1. Le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le comité doit formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure conformément à l'article 145.7 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

De plus, toute demande de dérogations mineures doit être étudiée selon les formalités et les délais prévus au règlement sur les dérogations mineures.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 73 de la rue Principale quartier Lac-des-Aigles, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h et 16 h et le vendredi entre 8 h et 12 h.

Donné à Lac-des-Aigles, ce sixième jour du mois de février deux mil vingt-cinq.

Josée Sirois, directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

- À la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 février 2025, le règlement suivant a été adopté, en voici quelques extraits :

RÈGLEMENT # 224-25

RÈGLEMENT # 224-25 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES – ABROGEANT TOUS LES RÈGLEMENTS DES ANCIENNES MUNICIPALITÉS ENTRE AUTRES # 127-14 DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 224-25 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES ABROGEANT TOUS LES RÈGLEMENTS DES ANCIENNES MUNICIPALITÉS ENTRE AUTRES # 127-14 DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES

ATTENDU QU'un avis de motion, le dépôt, la présentation et l'adoption du projet de règlement ont été donnés à la séance du conseil tenue le 13 janvier 2025;

Que le règlement # 224-25 sur les dérogations mineures abrogeant tous les règlements des anciennes municipalités entre autres # 127-14 de la Ville de Lac-des-Aigles, soit adopté comme s'il était tout au long transcrit, chaque membre du conseil en ayant reçu une copie.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 73 de la rue Principale quartier Lac-des-Aigles, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi entre 8 h et 12 h.

Donné à Lac-des-Aigles, ce sixième jour du mois de février deux mil vingt-cinq.

Josée Sirois, directrice générale

Date de versements de taxes annuelles 2025 (sauf mises à jour)

1^{er} versement : 31 mars 2025

2^e versement : 9 juin 2025

3^e versement : 18 août 2025

4^e versement : 27 octobre 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2025 – FÉVRIER 2025 – MARS 2025

RÉSO 12-25 CHANGEMENT DE LA DATE DE LA RÉUNION DU MOIS D'OCTOBRE 2025 POUR JEUDI, LE 2 OCTOBRE (CAR ÉLECTIONS) AU LIEU DU LUNDI, LE 6 OCTOBRE

Que la Ville de Lac-des-Aigles change la date de la réunion du mois d'octobre 2025 pour jeudi, le 2 octobre au lieu de lundi, le 6 octobre, car élections.

RÉSO 20-25 ENGAGEMENT DE 4 POMPIERS AUXILIAIRES

Que la Ville de Lac-des-Aigles engage les 4 pompiers auxiliaires suivant : soit

1 : Jean-Philippe Rioux

2 : Kevin Proulx

Et d'Esprit-Saint

3 : Jasmine-Laure Pelletier

2 : Meggie Rivard

RÉSO 21-25 LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS – 2025

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LAC-DES-AIGLES LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2025 – ORDRE ALPHABÉTIQUE CASERNE : 45
--

	Nom	Prénom	Fonction
1	Leblanc-Breault	Jonathan	Directeur du Service incendie (Chef pompier)
2	Caron	Yves	Capitaine (Officier)
3	Beaulieu	Yves	Pompier
4	Bourgoin	Damien	Pompier
5	Caron	Luc	Pompier
6	Duchesne	Richard	Lieutenant - Officier
7	Mailloux	Valérie	Pompière
8	Malenfant	Manon	Pompière
9	Marquis	Maxime	Lieutenant - Officier
10	Morin	Gabriel	Pompier
11	Pelletier	Jasmine-Laure	Pompière auxiliaire
12	Proulx	Kevin	Pompier auxiliaire
13	Rivard	Meggie	Pompière auxiliaire
14	Rioux	Jean-Philippe	Pompier auxiliaire
15	Rodrigue	André-Bruno	Lieutenant -OSST - Officier
16	Sirois	Josée	Pompière

Que la Ville de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2025.

Cette liste comprend 16 pompiers.

RÉSO 22-25 BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GUY

Suite à la fusion de la municipalité de Saint-Guy et de la municipalité de Lac-des-Aigles. Considérant que l'ensemble des citoyens.ennes fréquenteront désormais la bibliothèque de Lac-des-Aigles.

Que la Ville de Lac-des-Aigles autorise le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent à récupérer la collection de documents qu'il a déposée à la bibliothèque de la municipalité de Saint-Guy.

Que la Ville de Lac-des-Aigles avise la population du quartier de Saint-Guy que dorénavant la bibliothèque de Saint-Guy n'ouvrira plus au public étant donné le faible taux d'achalandage et que la population est la Bienvenue à la bibliothèque de Lac-des-Aigles.

RÉSO 23-25 BACS À ORDURES (50) – SAINT-GUY

Que la Ville de Lac-des-Aigles acquitte la facture de la RIDT pour 50 bacs à ordures à 111.33 \$ chacun ainsi que la facture pour la livraison à Saint-Guy par Transport Maurice Richard à 330 \$ + taxes = 379.42 \$.

RÉSO 24-25 CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Que la Ville de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour la Ville Lac-des-Aigles pour 2025 Soit cotisation de 578 habitants x 5.39 \$ = 3 115.42 \$ + taxes et pour le logiciel Symphony 578 habitants x 0,52 \$ = 300.56 \$ + taxes, pour un grand total avec taxes de 3 927.52 \$.

RÉSO 28-25 RÉOLUTION DEMANDE FOND LOCAL FRR – MAISON DE LA FAMILLE

Que la Ville de Lac-des-Aigles autorise la Maison de la Famille du Témiscouata à demander au FRR Local de Lac-des-Aigles 5 000 \$ pour leur projet de nouvelle maison.

RÉSO 48-25 ANIMATION DU CAMP D'ÉTÉ - CANDIDATURES

Sarah Castonguay (19 ans) et Maéva Dubé (18 ans) nous ont envoyé des courriels d'offre de leur candidature pour cet été. Elles l'ont déjà fait ensemble ici.

Que la Ville de Lac-des-Aigles retienne les 2 candidatures reçues,

RÉSO 49-25 SEMAINE DE RELACHE (GLISSADE, ...)

Les 3-4-5-6 et 7 mars 2025.

Que la Ville de Lac-des-Aigles demande à Monsieur Matthieu Roy son intérêt à organiser la glissade 2025.

RÉSO 53-25 FEU VERT - POMPIER

Il y en aurait 5 autres à former

Considérant les bénéfices de l'utilisation des gyrophares vert amovibles par les pompiers volontaires appelés à se déplacer rapidement sur des lieux d'intervention ;

Considérant leur impact sur l'amélioration de temps de réponse des pompiers, sur l'augmentation de la sécurité dans leur déplacement ;

Que la Ville de Lac-des-Aigles qui a implanté le clignotant vert pour sa brigade de pompiers, autorise le directeur du service incendie M. Jonathan Leblanc-Breault et la directrice générale adjointe Mme Francine Beaulieu, via une lettre de recommandation à la formation, pour six (5) pompiers soit Josée Sirois, Manon Malenfant, Valérie Mailloux, Luc Caron et Gabriel Morin.

Que la Ville accepte de défrayer le coût de la formation obligatoire de l'ÉNPQ et l'accessoire du flash vert pour chacun d'eux.

RÉSO 56-25 DEMANDES DIVERSES « OUVERTURE D'UNE GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL PAR MADAME KIM BOUCHER »

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte les demandes de Madame Kim Boucher pour son projet de garderie en milieu familial sur la rue Sirois au 8, rue Sirois.

Que la ville mandate Madame Tania Khan à demander le financement au FRR au montant de 4 485 \$ pour des travaux de rampe et d'escalier pour la conformité des lieux (conditionnel à l'acceptation de la demande).

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte de mettre des affiches de vitesse de 40 km et une affiche attention à nos enfants et cela à partir du resto (1, rue Sirois) et dans l'autre sens au 16, rue Sirois. À partir du 16, rue Sirois vers le rang 1 mettre affiche 60 km comme le reste du rang.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fasse une demande au ministère des Transports soit à DGBGI dgbgi@transports.gouv.qc.ca afin que ceux-ci mettent une traverse piétonnière entre la rue Sirois et la 232.

Considérant que le trottoir est de l'autre côté de la route 232 et que les piétons doivent la traversée pour accéder à celle-ci en toute sécurité.

Considérant que cette rue est achalandée ;

Il est considéré important pour la sécurité de nos citoyens d'avoir une traverse piétonnière. Que nous demandons à Transport Québec cette installation au printemps 2025.

RÉSO 64-25 INSPECTEUR - DÉMISSION

Notre inspecteur M. Julien Colpron-Tremblay à notre emploi depuis le 11 janvier 2018, nous a remis sa démission. Il commencera un nouveau défi, à compter de lundi, le 10 mars.

Que la Ville de Lac-des-Aigles remercie M. Julien Colpron-Tremblay pour ses 7 années de travail au sein de la municipalité et lui souhaite tout le succès possible dans sa nouvelle orientation.

RÉSO 68-25 RENOUELEMENT ADHÉSION ASSOCIATION FORESTIÈRE - ARBRES

Aucune essence spécifiée pour 2025 ; on demande la quantité de feuillus et de conifères. J'ai commandé 500 arbres de chaque, soit 500 feuillus et 500 conifères. FB

Que la Ville de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion pour 2025 à l'Association forestière Bas-Laurentienne au coût 80 \$.

Que la Ville de Lac-des-Aigles commande 1 000 arbres auprès de l'Association forestière Bas-Laurentienne soit 500 feuillus et 500 conifères.

RÉSO 70-25 JOURNÉE DE SENSIBILISATION SUR LES RISQUES DE FEUX DE FORÊT AU BAS-SAINT-LAURENT – 12 AVRIL 2025

Invitation à la journée de sensibilisation à Témiscouata-sur-le-Lac, samedi le 12 avril 2025.

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte l'inscription de 2 pompiers et aussi d'en acquitter les frais de repas, collations, .. au coût de 40 \$ / participant.

RÉSO 71-25 COLLOQUE APEQ – 26 AVRIL 2025

Le colloque de l'APEQ aura lieu le 26 avril au coût de 135 \$ par membre.

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte d'inscrire, le nombre de pompiers que le directeur du service incendie M. Jonathan Leblanc-Breault déterminera, à ce colloque et à en défrayer le coût de 135 \$ chacun + les frais de déplacement.

CORRESPONDANCE JANVIER 2025 – FÉVRIER 2025 – MARS 2025



1. Le 6 décembre, reçu un courriel, que La Commission de toponymie a officialité le nom Lac-des-Aigles pour désigner la nouvelle ville.
2. Lettre reçue de la CAUREQ le 4 décembre nous informant qu'elle a choisi avec prudence de ne pas procéder à une distribution afin de se donner la marge de manœuvre pour assurer les intérêts du service qu'elle doit rendre à la population de son territoire.
3. Le Centre des femmes du Ô Pays, nous envoie un communiqué pour prévoir une rencontre avec eux afin qu'il clarifie leur rôle auprès des municipalités.
4. Route des Monts-Notre-Dame, nous informe d'une éventuelle reprise de ses activités par l'ATR Bas-Saint-Laurent (Tourisme Bas-Saint-Laurent) en janvier 2026.
5. Courriel reçu le 7 janvier de Laurence Allie, conseillère en développement social de la MRC de Témiscouata concernant le projet Alliance pour la solidarité - Une des mesures du Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Des rencontres ont eu lieu et d'autres à venir. Si intéressé à faire partie du comité d'Alliance contacter : lallie@mrctemis.ca
6. Reçu courriel d'offre de service de ramonage sous forme de contrat municipal pour le ramonage et l'inspection des conduits de fumée. JMLramonage@gmail.com de Saint-Ulric.
7. Reçu courriel du MAMH, nous informant que suite à l'analyse de notre réclamation finale pour le projet de l'Abri à sel, un montant de 370 533 \$ nous sera versé. Chèque reçu et encaissé le 20 février. Ce montant servira à acquitter l'emprunt temporaire qui avait été fait pour ce projet.
8. L'OBV nous informe qu'une nouvelle espèce exotique envahissante a été identifiée, il s'agit du POTAMOT CRÉPU.

Élections municipales 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les suivantes sont prévues le **2 novembre 2025**. Environ 8 000 postes d'élues et d'élus municipaux, dont 19 de préfètes et de préfets, seront à pourvoir à ce moment. Vous pourriez occuper l'un de ces postes.

Raisons pour poser sa candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité ? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement ? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie ?

Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

Plusieurs outils sont disponibles afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les [rouages du milieu municipal](#) et pour vous guider si vous avez choisi de [vous présenter aux élections](#). Une [infolettre](#) et des [séances d'information](#) dans les différentes régions vous sont également proposées.

Bienvenue aux différents profils de candidatures

Si vous faites notamment preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité, que vous avez le goût de l'engagement et que vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d' élu ou d' élue.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décisions, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

STATION LAVAGE DE BATEAU IMPORTANT !!

Vous devez vous procurer une autorisation avant de mettre votre embarcation à l'eau, qu'elle soit motorisée ou non !

Pour plus d'information contacter le bureau municipal

418-779-2300 ou info@lacdesaigles.ca

Bonjour à tous et à toutes,

Aujourd'hui, j'aimerais vous faire un rappel sur l'importance du détecteur de fumée. Ce petit appareil peut sauver votre vie, celles des personnes qui vous sont proche et peut-être même celle d'un pompier qui n'aura pas à venir vous secourir si tous les occupants sont déjà sorties à notre arrivée. Dans notre ville, chaque résidence doit minimalement être doté d'un détecteur de fumée à chaque étage. Voilà les dates et informations de bases à retenir en ce qui a trait à son bon fonctionnement :

-Les piles doivent être changées **2 fois** par année (idéalement au changement d'heure). N'installez jamais de piles rechargeables dans un détecteur.

-Le détecteur **DOIT** être remplacé après dix ans de sa fabrication. S'il la date n'est pas lisible ou carrément absente, ne prenez pas de chance et remplacez le par un neuf immédiatement. S'il a été peint, remplacez-le aussi sur le champ.

N'oubliez pas que pour sauver votre vie lors d'un incendie, chaque seconde compte. Donc, en ce qui concerne le bon fonctionnement de vos détecteurs de fumée, la procrastination n'y a pas sa place. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez surtout pas à consulter un membre de votre service incendie. Il nous fera toujours plaisir de vous renseigner et de vous aider.

Comme deuxième point, je crois qu'il est important de vous faire un rappel sur les feux extérieur, je parle ici de feux autre qu'un feu de joie. Si l'envie vous prends de faire brûler des branches et autres matériaux, vous devez obtenir l'approbation de la municipalité **AVANT** de le faire. Il y a certains critères à respecter sur la grosseur du feu, sur la distance d'un bâtiment et bien entendu sur la température extérieure. Pour qu'un permis vous soit délivré, veuillez svp nous en aviser quelques jours avant. Un membre de notre personnel ira vous rencontrer pour vérifier la conformité de votre site et pour vous délivrer un permis si tout est correct. Je vous conseille donc de nous faire part de votre projet avant de commencer, histoire de ne pas travailler pour rien. Vous pouvez aussi vérifier en tout temps l'indice d'inflammabilité sur le site de la SOPFEU. J'aimerais ici vous mettre en garde que des amendes peuvent et seront émises en cas de non-respect de ce règlement.

Voilà les personnes ressources à appeler pour la délivrance d'un permis :

1-Jonathan L. Breault au 418-509-8223

2-Yves Caron au 418-730-2859

3-Bureau municipal : 418-779-2300

Merci de votre temps et de votre participation à limiter les incidents dans le milieu incendie de votre ville.

Jonathan L. Breault
Directeur de votre service incendie
Ville de Lac-des-Aigles

COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS

MARS 2025



Les sujets essentiels du mois

AIDE-MEMOIRE 2025-2026... PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE !

L'aide-mémoire de collecte 2025-2026 de la RIDT arrive bientôt !
Surveillez votre boîte postale, il sera livré dans la dernière semaine de mars.

Cet outil est devenu au fil des ans un indispensable en matière d'information sur la gestion des matières résiduelles pour les citoyens et entreprises. Remodelé à chaque année, il est parfait pour connaître les différents services de la RIDT, l'horaire des collectes ou les bonnes pratiques de tri à adopter.

Avant de le coller sur le frigo, prenez le temps de consulter toutes ses pages. Elles contiennent de l'information sur les congés fériés, les changements aux collectes, de même que des conseils pratiques sur l'utilisation des bacs roulants et pour l'inscription à la collecte des encombrants.

Parce que chaque geste compte ! Découvrez l'information à jour pour une gestion plus responsable de vos matières résiduelles sous la rubrique - Les bonnes matières au bon endroit !

Dès le début avril, des exemplaires de l'aide-mémoire de collecte 2025-2026 seront disponibles dans les bureaux municipaux, de même qu'aux écocentres pour les personnes qui ne l'auraient pas reçu ou qui en voudraient un exemplaire additionnel.

PAS BESOIN D'UN BAC POUR S'OCCUPER DE SES BACS !

Voici quelques infos pour que la collecte se déroule bien quand vous mettez vos bacs roulants au chemin.
Tout bac non conforme, mal présenté ou contenant des matières non acceptées pourrait ne pas être vidé.

Pour être conforme, un bac roulant doit :

- Être muni de roues
- Avoir un couvercle à charnière sans blocage
- Être étanche au niveau de la cuve et du couvercle
- Avoir un volume maximum de 360 litres
- Avoir une forme évitant au bac de glisser des pinces hydrauliques lors de la levée

Pour être collecter, un bac roulant doit :

- Être au chemin au moment de la collecte, sortez-le la veille de la collecte
- Être à au moins 1,5 pieds (0,5 mètre) de tout autre objet ou autre bac
- Avoir ses roues et sa poignée orientées vers la maison
- Avoir son couvercle fermé (idéalement déneigé)
- Ne pas être trop lourd

Votre bac roulant est brisé ? Vous avez besoin d'un bac supplémentaire ou des pièces de rechange ?
Contactez la RIDT (418) 853-2220 ou info@ridt.ca pour avoir les bonnes informations.

Important !

La couleur bleue est exclusivement réservée pour le recyclage. Il est strictement interdit de modifier ou peindre un bac roulant pour l'utiliser à une autre fin que celle prévue.

PLUS DE RAISON DE TOUT METTRE AUX DECHETS !

Les temps sont durs pour les bacs à déchets.

Avec la gestion des matières organiques, ils avaient déjà été mis au régime minceur. En triant nos restes de tables et résidus verts, c'est plus du tiers des poubelles qui peut se retrouver au compostage ou dans un conteneur de point d'apport volontaire.

Mais ce n'est pas tout ! Depuis le 1^{er} janvier 2025, avec la refonte de la collecte sélective au Québec, c'est une autre part importante de vos matières qui peut aller maintenant au bac de récupération. La nouvelle règle « CEI » c'est à dire : Contenant, Emballage et Imprimé, c'est tout !

Voici quelques exemples de nouvelles matières acceptées dans votre bac bleu :

- Sac de chips (emballage)
- Emballage de pastille pour lave-vaisselle

- Contenant de yogourt en format individuel
- Opercule (couvercle) de pot de yaourt
- Emballage de plastique (type Ficello, sous-marin, dessus de salade de fruit, céréales)
- Emballage de barre tendre, de chocolat ou de biscuit
- Cellophane
- Petit «cup» de lait pour café (contenant)
- Filet pour les fruits ou les avocats (emballage)
- Sachet de ketchup, moutarde ou mayonnaise (emballage)
- Plat, verre et assiette en styromousse (contenant)
- Capsule de café/thé genre Tassimo/Keurig (contenant)
- Papier de bonbons (emballage)
- Pot noir pour les plantes ou les fleurs(contenant)

Alors, une fois que toutes les matières sont bien triées, pas étonnant que vous puissiez sauter quelques collectes pour votre bac à déchets, il n’y a presque plus rien dedans.

À l’inverse, si votre bac de récupération déborde parce que vous trie encore plus et mieux, il est possible d’obtenir gratuitement un second bac en contactant la RIDT.

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

CHANGEMENT D’HEURE ET DE PILE

Le prochain changement d'heure au Québec aura lieu à 2h00 dans la nuit du dimanche 9 mars 2025, où il faudra avancer l'heure. Ce changement d'heure vous fera «perdre» une heure de sommeil dans la nuit de samedi à dimanche. En contrepartie, vous gagnerez en clarté à tous les soirs, et le soleil se lèvera plus tôt le matin, partout au Québec.

Si vous faites partie de ceux qui se posent la grande question à chaque changement d’heure, rappelez-vous qu'en novemb**Re** on **Re**cule et en m**A**rs on **A**vance.

Et, c’est toujours le deuxième dimanche de mars et le premier dimanche de novembre.

Le changement d'heure est surtout une bonne occasion de vérifier et changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Rappelez-vous aussi que les piles usagées ne doivent jamais être jetées aux poubelles, ni à la récupération. Il faut plutôt les apporter à l’écocentre ou dans un endroit pour la Mini-Collecte.

LE 18 MARS, C’EST LA JOURNEE MONDIALE DU RECYCLAGE

Ce jour est important pour la sensibilisation de la population aux vertus du recyclage dans l’optique d’une économie circulaire. Cette année, le recyclage prend une nouvelle importance au Québec, avec la refonte de la collecte sélective sous la responsabilité d’Éco Entreprise Québec (ÉEQ), entrée en vigueur le 1^{er} janvier partout dans la province.

Le grand objectif, c’est de récupérer plus et mieux, et pour ce faire, on simplifie le geste de récupération. Désormais, une seule question à se poser : **Est-ce un contenant, un emballage, ou un imprimé ?**

Si oui... Ça va dans le bac de récupération.

En renforçant la responsabilité des consommateurs et des producteurs, il est possible de réduire considérablement les déchets et créer un environnement plus durable. Éco Entreprises Québec, représente les entreprises qui mettent en marché les matières recyclables. La refonte de la collecte sélective doit lui permettre d’avoir accès à de plus grands volumes de matières recyclables et par conséquent à de nouveaux marchés.

Au Témiscouata, la RIDT a signé une entente avec Éco Entreprise Québec dans le but de l’assister dans la gestion du service. Jusqu’à présent, les résidents des 19 municipalités de la MRC de Témiscouata récupèrent annuellement tout près de 2 700 tonnes de matière dont 85 % est envoyé vers des usines de recyclage en transitant par le centre de tri de la Société VIA à Rivière-du-Loup.

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L’équipe de la RIDT

LETTRE DE REMERCIEMENT À TOUS

Tournoi de pêche 2025

Les directeurs de l'association de l'ensemencement du lac remercient toute la population pour la solidarité et le soutien apportés durant le tournoi de pêche blanche de janvier 2025. Grâce à votre encouragement 1894 inscriptions ont été prises et 230 cartes vendues. Merci à tous les généreux et nombreux commanditaires, nos bénévoles, c'est grâce à vous si cette activité peut encore se dérouler. La participation a dépassé nos attentes, parents et amis étaient au rendez-vous ainsi que dame nature pour cette activité familiale hivernale.

ENCORE UNE FOIS MERCI...

Régis Bérubé, Daniel-Beaulieu, Luc-Sirois, Briand-Bérubé, Yves-Beaulieu, Mike-Lepage, Damien-Bourgoin, Alexis-Pelletier, Steven-Lévesque, Yves-Caron, Luc-Caron.

RÉSULTAT DU TIRAGE DES DONNS VOLONTAIRES POUR LA FABRIQUE

Décembre 2024 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour septembre est **Mme. Lucille Beaulieu** au montant de **300.00\$**. Félicitation 😊

Janvier 2025 : La gagnante des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour octobre est **Mme Lison Bourgoin** au montant de **222.50\$**. Félicitation 😊

Février 2025 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour novembre est **M. André Boucher** au montant de **222.50\$**. Félicitation 😊



Félicitations aux gagnants des moitiés moitiés

Drag de ski-doo du 8 février dernier : M. Francis Bouchard de Biencourt au montant de 2160\$

Tournoi de hockey du 1^{er} février dernier : M. Jérémie Mathieu de Ste-Flavie au montant de 210\$

Nous tenons à préciser qu'il fut le dernier acheteur de billets.



INFO BIBLIO MARS 2025

Nouveaux Livres achetés depuis la dernière parution du journal

Pour les enfants

Nouveauté		
Série-seul ou suite	Titre du volume	Auteur
Tome 19	Le journal d'un dégonflé	Jeff Kinney
Tome 15	Ti-Guy La Puck	Geneviève Guilbault
Tome 13	Les supers chiens	Dav Pilkey

CONCOURS et ANIMATIONS

LE SENTIER DES CONTES

Le 18 octobre ÉLÉ (éveil à la lecture et à l'écriture) a organisé un pont payant à Squatec en vue d'amasser des sous pour poursuivre pour la 3 ième année le concours LE SENTIER DES CONTES, ce fut un succès. Merci aux bénévoles des 3 municipalités pour leur implication dans cette activité. Grâce à leur soutien nous pourrons sous peu poursuivre cette belle activité.

ANIMATIONS

NOEL :

L'animation lecture de Noel, qui a eu lieu le 18 décembre, fut encore une fois un franc succès plus de 35 enfants et 25 parents sont venus à ce beau rendez-vous.

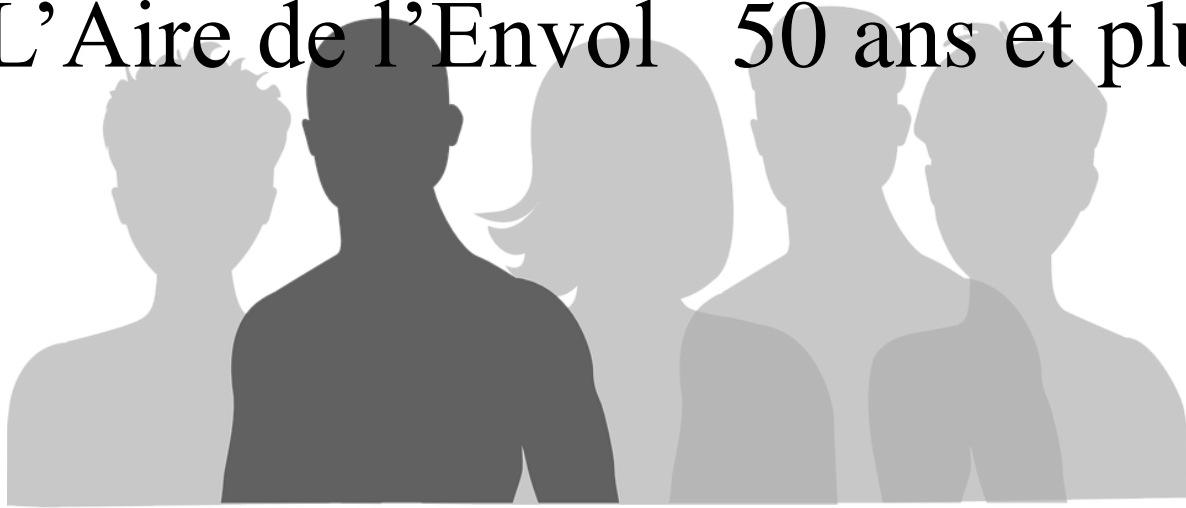
PÂQUES :

L'animation de Pâques aura lieu mercredi le 16 avril à 18h30



La bibliothèque sera fermée LUNDI le 21 AVRIL
Le comité de la bibliothèque vous souhaite un beau printemps !

L'Aire de l'Envol 50 ans et plus.



Nous vous invitons à notre assemblée générale qui aura lieu le **mardi 25 mars à 19 heures**, à la salle municipale de Lac-des-Aigles. Bienvenue à tous.

De plus, nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier spectacle de Michel April qui s'intitule ;



Photos d'oiseaux sur neige... Ce n'est qu'un jeu.

« Michel April, photographe, animateur et musicien puise dans son grand répertoire de photos hivernales pour vous faire vivre une activité rafraîchissante et qui fait du bien à l'âme. Une centaine de ses meilleures photos et un peu plus d'une heure d'animation pour le plaisir de vos yeux. Un texte qui unit toutes ces beautés ailées et en prime quelques chansons dont deux compositions se rapportant aux oiseaux.

Son but comme à tous les hivers est de faire ressortir le meilleur de chaque espèce d'oiseaux qui le visite, dans un décor dédié à l'éclosion de la beauté. Quoi de mieux pour apprécier l'hiver! »

Cette rencontre se tiendra à la salle municipale de Lac-des-Aigles. Toute la population est invitée à cette rencontre qui se tiendra à la salle municipale samedi le 29 mars à 14:00 h.

Nos activités vont reprendre à la salle des loisirs Diane Roy les mercredis 9 avril, 23 avril, 7 mai, 21 mai etc. ... (Au 2 semaines.) Nous vous proposerons des activités extérieures lors que le temps nous le permettra.

Suivez-nous sur FB ; L'aire de l'envol -50 ans+ Lac-des-Aigles.

Bienvenue à tous et toutes.

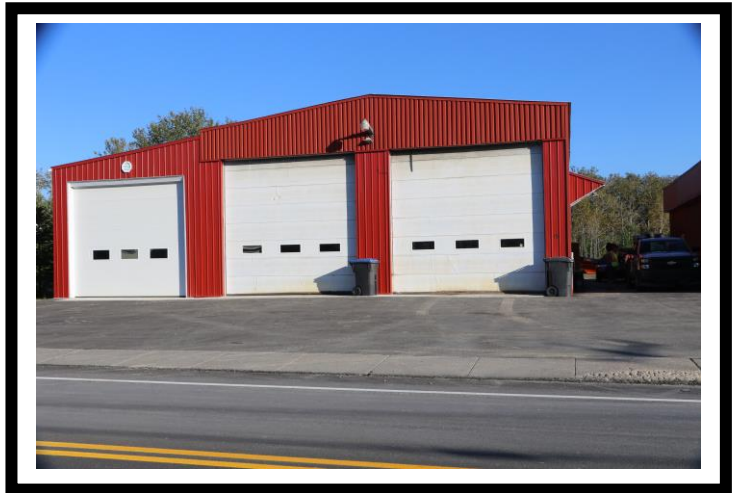
En mai, on souligne, au Québec, le Mois de l'arbre et des forêts. De nombreuses activités valorisant l'arbre, les forêts et leurs bienfaits ont lieu un peu partout à travers la province. Parmi ces activités, il y a plusieurs distributions de jeunes pousses d'arbres gracieusement offertes par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

DISTRIBUTION D'ARBRES

SAMEDI LE 17 MAI

8H00 À 10H00

LIEU : GARAGE MUNICIPAL, 13 RUE BÉLANGER



CABANES À PÊCHE

Très important : voir à retirer vos cabanes à pêche du lac avant que le lac ne dégèle. Merci de votre collaboration !



Horaire des messes de Lac-des-Aigles
À la salle municipale 75 rue, Principale

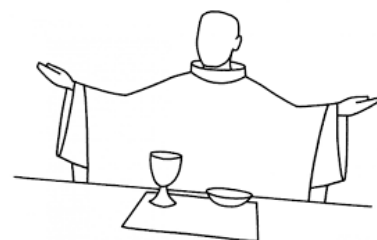
AVRIL – MAI - JUIN

Dimanche le 13 avril 2025 : 09 h 00

Vendredi le 15 avril 2025: 15 h 00

Dimanche le 18 mai 2025 : 09h 00

Dimanche le 15 juin 2025 : 09 h 00



Soupe aux pois chiches et à l'ail

Ingrédients :

- 1 cuillère à soupe (15 ml) d'huile d'olive, plus un peu plus pour arroser
- 3 grosses gousses d'ail, émincées ou pressées
- 1 cuillère à thé (5 ml) de paprika
- 1 cuillère à thé (5 ml) de romarin séché
- ½ cuillère à thé (2,5 ml) de thym séché
- ¼ cuillère à thé de flocons de piment
- 2 boîtes (de 425g chacune) de pois chiches
- 1 grosse pomme de terre, coupée en dés
- 2 tasses (500 ml) de [bouillon de légumes](#)
- Sel et poivre noir, au goût




Instructions :

1. Versez le contenu d'une des boîtes de pois chiches, liquide inclus, dans un blender et pulsez jusqu'à obtenir une consistance lisse.
2. Chauffez l'huile d'olive dans une casserole à feu moyen. Ajoutez l'ail et faites-le revenir environ 1 minute, juste assez pour qu'il dégage son arôme.
3. Incorporez les pois chiches en purée, les pois chiches égouttés de la deuxième boîte, les pommes de terre en dés, le paprika, le romarin, le thym, les flocons de piment, et un peu de poivre noir fraîchement moulu. Mélangez bien. Ajoutez ensuite le bouillon et remuez de nouveau.
4. Couvrez la casserole, augmentez le feu à moyen-élevé et portez la soupe à ébullition. Une fois à ébullition, réduisez le feu à moyen-doux et laissez mijoter pendant 25 minutes, en remuant de temps en temps.
5. Goûtez la soupe et ajustez l'assaisonnement selon votre goût.
6. Servez chaud avec du poivre fraîchement moulu et un filet d'huile d'olive. N'oubliez pas le pain croustillant pour tremper !


Calendrier des événements à venir en 2025 à Lac-des-Aigles

Lundi, le 7 avril -----	Réunion du conseil
Vendredi, le 18 avril -----	Bureau fermé - Vendredi saint
Dimanche, le 20 avril -----	Pâques
Lundi, le 21 avril -----	Bureau fermé - Lundi de Pâques
Lundi, le 5 mai -----	Réunion du conseil
Samedi, le 17 mai -----	Distribution d'arbres (Garage) 8h à 10h
Lundi, le 19 mai -----	Bureau fermé - Journée nationale des Patriotes
Lundi, le 2 juin -----	Réunion du conseil Quartier St-Guy
Lundi, le 7 juillet -----	Réunion du conseil
Mardi, le 12 août -----	Réunion du conseil





IMPORTANT!



Appel URGENT à la Solidarité :
Sauvons le service d'Accompagnement Transport Médical

Notre communauté est en danger de perdre un service essentiel qui a soutenu des milliers de personnes âgées au fil des années. Ce service, qui offre un accompagnement aux aînés ayant un besoin de support physique, de réconfort ou de surveillance et qui ne peuvent trouver, dans leur entourage, les ressources nécessaires pour leur venir en aide, est en **réel danger**.

Le service, qui est présentement **EN SUSPENS**, est menacé en raison d'un manque de transporteurs bénévoles.

Face à cette situation critique, nous faisons appel à vous. Nous avons besoin de votre soutien, de votre mobilisation, pour préserver ce service vital qui fait une réelle différence dans la vie de plusieurs et qui permet le maintien à domicile.

Ensemble, nous pouvons sauver le service et s'assurer qu'il continue d'apporter un soutien indispensable à ceux qui en ont besoin

Remboursement offert pour les coûts
reliés à l'usage de votre voiture

Pour en savoir plus, contactez **Mélanie Lavoie**,
coordonnatrice des services communautaires.
(418) 853-2546

**Société d'Entraide Humanitaire
&
Habitations Économiques**

Assemblée annuelle

Mardi, 18 mars 2025

**Salle municipale de Lac-des-Aigles
75, rue Principale**

19H00

- Bilan comptable
- Bilan des travaux 2024
- Élections.....

Nous vous attendons en grand nombre et nous vous remercions à l'avance de votre présence.

André Bossé, Président



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ISABELLE BEAULIEU



75, rue Principale, Lac-des-Aigles, GOK 1V0

Pour information 418-779-2300 poste 17

À compter du 1 mars jusqu'à la fin juin on ajoute aux hres habituelles de la biblio les MARDIS en soirée ceci pour permettre d'offrir une plage horaire qui correspond mieux aux besoins de notre clientèle.

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL QUARTIER L-D-A

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, GOK 1V0

Horaire du bureau municipal :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h.

Vendredi : 8 h à 12 h et Ferme à midi



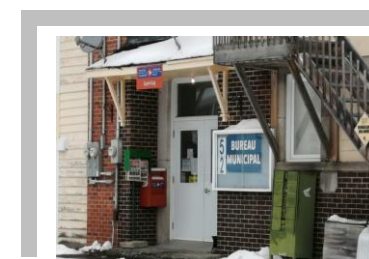
Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL QUARTIER ST-GUY

52, rue Principale, St-Guy, GOK 1W0

Horaire du bureau municipal :

Mercredi 8 h à 15 h



Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

Maison des Jeunes "La Piôle"

Horaires régulière

Lundi :	Fermé
Mardi :	Fermé
Mercredi :	18 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	18 h 00 à 21 h 00
Vendredi :	18 h 00 à 22 h 00
Samedi :	18 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	Fermé



TARIFS POUR LA LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

Salle communautaire - 75, rue Principale (sous-sol)

Capacité de 160
125 \$ / location
et 25 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu



Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 *poste 11* ou par courriel à tania@lacdesaigles.ca

Pavillon du lac – 5 rue du Quai

Capacité de 209
275\$ / location
8.00 \$ / poche de granules



Important : *La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.*

Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 *poste 11* ou par courriel à tania@lacdesaigles.ca

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

PARC NATUR'AILES - POUR LOCATION

- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (style Chalet suisse)
- ✓ Six (6) terrains de camping avec tous les services.

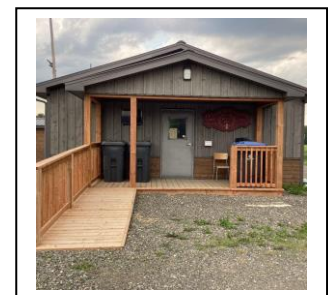
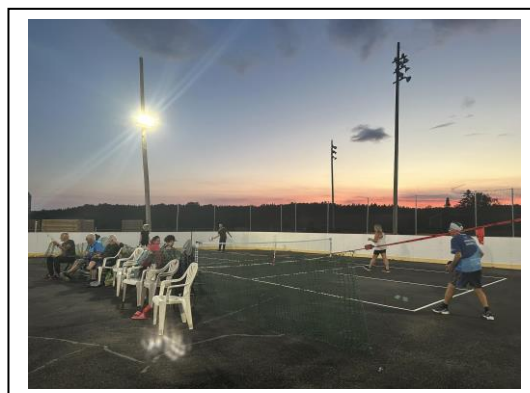
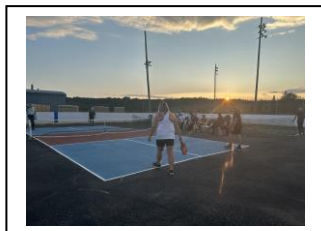
Veuillez contacter **Mme Sheila Khan**, gestionnaire au 418 779-2739



BIENVENUE CHEZ NOUS !

HORAIRE DU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY 2025

HORAIRE DU PICKLEBALL À VENIR...



Membres du conseil municipal et leurs dossiers assignés

Monsieur Pierre Bossé, Maire : dossiers MRC, gestion interne

Monsieur Michel Dubé, conseiller siège 1 : Comité de la bibliothèque, comité d'urbanisme (CCU), Office municipal d'habitation (OMH), travaux publics & suppléant à la RIDT

Monsieur François Labrie, conseiller siège 1 : Quartier St-Guy

Monsieur Serge Demers, conseiller siège 2, maire-suppléant : Association de la Vallée des Lacs (ADV), Corporation développement (CDL) & TERFA

Madame Vicky Ouellet, conseillère siège 3 : Maison des Jeunes, Matières résiduelles (RIDT), Patrimoine, sécurité incendie & TERFA, comité d'urbanisme (CCU),

Monsieur Richard Daigneault, conseiller siège 3 : Quartier St-Guy

Monsieur Luc Sirois, conseiller siège 4 : Loisirs, sécurité incendie & travaux publics

Madame Gaétane Gagnon, conseillère siège 4 : Quartier St-Guy

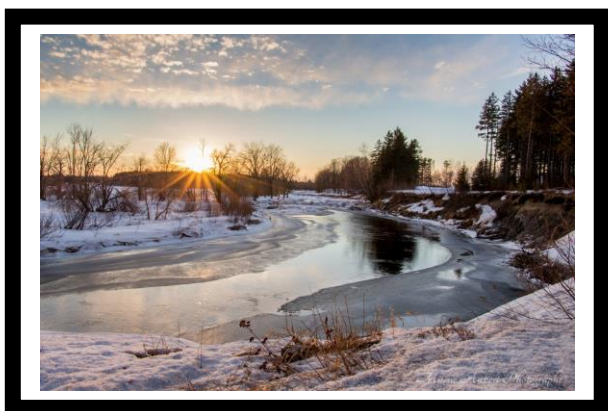
Monsieur Simon Bois, conseiller siège 5 : Loisirs & ressources humaines

Madame Chantal Gauthier, conseillère siège 5 : Quartier St-Guy

Madame Normande Rioux, conseillère siège 6 : Quartier St-Guy

Employés municipaux

Mme Josée Sirois	Directrice Générale	418 779-2300 p. 24
Mme Francine Beaulieu	Directrice Générale Adjointe	418 779-2300 p. 24
Mme Tania Khan	Adjointe Administrative (paie, compte payable et recevable)	418 779-2300 p. 11
Mme Julie Sirois (quartier St-Guy)	Aide secrétaire	418 779-2300 p. 13
POSTE À COMBLER	Inspecteur Municipal	
Mme Sheila Khan	Gestionnaire du Parc Natur'Ailes	418 779-2739
M. Jonathan Leblanc-Breault	Directeur du Service Incendie	418-509-8223
M. Yves Caron	Contremaître & Capitaine Pompier	418-730-2859
M. Bernard Paré	Contremaître Quartier St-Guy	418-963-3255
M. Berthier Beaulieu	Responsable des Réseaux Aqueduc et Égout	418-779-2300 p. 15
M. Luc Caron	Préposé aux travaux publics	
M. Mathieu Lévesque	Préposé aux travaux publics	
M. Francis Bolduc	Préposé aux travaux publics Quartier St-Guy	
Mme Chantal Corbin	Préposée à l'entretien (73 et 75, rue Principale)	
Mme Lise Leblanc	Responsable de la bibliothèque	418-779-2300 p. 17



Nous vous souhaitons

un magnifique

printemps 2025 😊